Adoptée par la CFVU du 09 décembre 2021

FICHE DESCRIPTIVE : UNITE D'ENSEIGNEMENT LIBRE

(2021/2022 – 2022/2023 – 2023/2024 – 2024/2025)

Intitulé de l'UE libre : Atelier d'écriture dramatique

SEMESTRE 1 & SEMESTRE 2

(sous réserve d'ouverture par l'enseignant responsable de l'UEL en amont de chaque semestre)

Pré-requis[1] : Aucun

Objectifs et méthodologie :
L'UEL « Atelier d'écriture dramatique » est ouvert à tous les étudiants de l'université.
Il s'agit d'expérimenter l'écriture d'un ou plusieurs textes ayant la scène comme destination.

Objectifs :
Affiner sa capacité à analyser une histoire et sa structure pour qu'elle soit vue et entendue.
Initiation aux dialogues/monologues, à la structure d'une pièce et de son récit, à la construction des personnages et aux situations dramatiques. Écriture scénique (jeu des acteurs, décors, lieu, etc.).
Exercices pratiques à partir de jeux d'écriture et rétroaction en groupe en vue de réaliser un court texte destiné à la scène. Les séances de travail permettent aux étudiants de formuler des remarques, de proposer des solutions afin de faire progresser leur propre projet d'écriture et celui des autres.
Chaque auteur se retrouve être à la fois auteur et acteur des textes des autres : en tant qu'auteur, il peut donc d'emblée confronter son écriture de la table au plateau.

Contenu détaillé de la formation (*éléments du programme)*

L'UEL se déroule sur une séance hebdomadaire de 3 heures, 6 séances par semestre.

Court exposé et échange sur les spécificités de l'écriture dramatique
Atelier d'écriture
Oralisation : mise en lecture par les étudiants

L'UEL peut-elle être suivie en régime de contrôle terminal (c'est-à-dire sans présentiel)

Oui ☐
Non ☒

Modalités pédagogiques	Volume horaire
Travaux dirigés	18 heures
Travail personnel	4 à 6 heures environ
Autres (à préciser)	

Modalités pédagogiques pour placer l'étudiant au cœur de l'UEL :

[1] Une UEL ne peut être rendue obligatoire par une filière. Elle doit être indépendante des enseignements dispensés dans la filière. Elle ne doit exiger aucun pré-requis disciplinaire particulier.
Notons que l'évaluation du niveau initial en langue des étudiants ne constitue pas un prérequis, mais un moyen de positionner l'étudiant au niveau qui est le sien (qui peut être débutant).

Modalités du contrôle des connaissances

SESSION 1			SECONDE CHANCE // SESSION 2		
Modalités d'évaluation	**A cocher**	**Commentaire(s)**	**Modalités d'évaluation**	**A cocher**	**Commentaire(s)**
Examen écrit			Examen écrit	X	
Examen oral			Examen oral		
Contrôle continu	X	Atelier pratique	Rapport de projet		
Rapport de projet			Mémoire		
Mémoire			Soutenance orale		
Soutenance orale			Autres (à préciser)		
Autres (à préciser)	X	Dossier			

* Indiquer dans la colonne « à cocher » la/les modalité(s) d'évaluation de l'UEL par un X
* Indiquer dans la colonne « commentaire(s) » : la nature de l'examen et sa durée s'il s'agit d'un écrit – s'il s'agit d'un oral, indiquer le temps de préparation et le temps de passage – si le contrôle continu comprend un examen final, merci de l'indiquer]

Pour rappel, il est obligatoire d'organiser un examen de session 2 pour tout étudiant n'ayant pas validé son UEL, même si les modalités de contrôle de connaissances sont sous forme d'un contrôle continu en session 1.

Responsable pédagogique de l'UEL[3]	
Nom et Prénom	Ines Taillandier Guitard
UFR, IUT, département, Direction	UFR LAM
Adresse électronique	ines.taillandierguittard@univ-evry.fr
Enseignant animant l'UEL[3]	
Nom et Prénom	Sylvie Mauvieux
UFR, IUT, département, Direction	UFR LAM – Département Arts et Musique
Adresse électronique	sylvie.mauvieux@gmail.com

Plafonnement d'inscription : 20 étudiants

Il s'agit d'un atelier pratique, où chacun doit participer en relation et en interaction avec les autres, mais tout le monde ne peut pas s'exprimer en même temps. Il faut un temps pour chacun. L'écoute a une part importante. Pour qu'un espace d'expression soit laissé à chaque étudiant il est souhaitable de limiter le nombre de participants.

NB : Toute demande de plafonnement inférieur ou supérieur à 30 étudiants devra impérativement être justifiée (contrainte technique, pédagogique ou de sécurité).

[3] Le responsable pédagogique de l'UEL doit être un membre du personnel titulaire de l'Université d'Evry-Val-d'Essonne. L'enseignant animant l'UEL peut relever du statut vacataire.